

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An..... 7 fr.
Six Mois..... 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-38

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Téléphone 15-38

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

L'ÉDUCATION EN SUISSE

(SUITE)

II. L'ÉCOLE PRIMAIRE

La Suisse compte 8.865 classes primaires, dont : 6.362 classes mixtes, 1.240 classes de garçons, 1.262 classes de filles. Le principe de l'obligation est appliqué de diverses façons, suivant les cantons, les uns déclarent l'école obligatoire à partir de l'âge de 6 ans révolus, d'autres à partir de 7 ans. La scolarité primaire dure 6, 7, 8 et même 9 ans, selon les cantons.

Le nombre total des écoliers, augmentant chaque année, atteint actuellement 502.214, dont 250.151 garçons, et 252.060 filles. Le nombre des instituteurs primaires est de 11.183, divisé en 4.103 institutrices et 6.980 instituteurs.

La moyenne des élèves réunis dans chaque classe est de 45. Les cantons où l'effectif des classes est le plus chargé sont ceux d'Appenzell (71), St-Gall (62), Thurgoure (59). Genève a une moyenne de 29 et les Grisons 30. Le canton de Vaud 39 et Zurich 32.

Pour les traitements du corps enseignant, le matériel, etc., la Suisse dépense 16.257.465 fr. La subvention fédérale à l'école primaire à raison de 60 centimes par tête de population domiciliée est comprise dans ce chiffre de 16 millions et représente à peu près le 4 pour 100 des dépenses totales faites par les cantons (1).

L'enseignement primaire suisse peut se ramener à la classification suivante : Géographie locale et géographie générale.

Leçons de choses ; sciences physiques et naturelles. Histoire et Instruction civique. Calcul, géométrie et comptabilité. Dessin. Travaux manuels. Langue maternelle. Langues vivantes.

Écriture. Chant. Gymnastique.

Comme on peut s'en rendre compte, ce programme général diffère de bien peu de choses de notre école primaire française. Cependant, il me semble qu'ici on cherche davantage à rendre l'enseignement vivant et pratique ; de plus en plus on abandonne le « manuel », la méthode intuitive tend à prédominer ; on s'efforce plutôt de former le caractère et l'esprit de l'enfant au lieu de lui communiquer une dose plus ou moins forte de savoir qu'il s'empresse, soit dit entre parenthèse, d'oublier dès sa sortie de classe.

La manière d'enseigner la géographie m'a tout particulièrement intéressé. La plupart des cantons commencent par la Heimatskunde (géographie locale) et s'attachent ensuite à l'étude de la Suisse, de manière à assurer la préparation des élèves en vue de l'examen de recrues. Tous font aussi de la géographie générale, au moins d'une manière élémentaire et partout l'on étudie d'une façon spéciale l'Europe, et plus rapidement les autres parties du monde. Toutefois, la part accordée à cet enseignement général diffère suivant les cantons. Dans les hautes Alpes, on se contente de notions élémentaires, tandis que dans les cantons où l'industrie et le commerce sont très développés, on fait autant de géographie générale que locale (2).

Des reliefs, des cartes (simples schémas) faits par l'élève l'habituent à se rendre compte des formes géographiques ; par l'enseignement oral, le maître complète cette étude, dessinant au besoin au tableau noir un croquis, un plan, un itinéraire de voyage. « La géo-

graphie a surtout pour fonction de faire saisir les rapports de la terre et de l'homme, l'influence de la nature sur les êtres humains et l'action que ceux-ci exercent sur la nature ; l'idée qui doit dominer dans l'étude de chaque pays est de le considérer comme le milieu dans lequel vit un peuple. »

L'étude de la géographie locale a pour but de fournir à l'enfant une série d'images qui lui servirait en quelque sorte de prototypes quand plus tard il étudiera les pays éloignés. L'explication du plan de Fribourg, du père Girard, me semble assez bien résumer cet enseignement intuitif et sert en quelque sorte de base aux efforts de nos instituteurs suisses. « Ne chemine pas dans la ville du bon Berchtold de Zehringen, dit l'excellent corde-lier en terminant son explication, « comme si tu n'avais pas deux yeux » pour voir, un esprit pour réfléchir et « un cœur pour aimer. Regarde bien « où la divine Providence t'a fait voir « le jour. »

Nous avons vu précédemment que l'enseignement élémentaire en entier était devenu une « vaste leçon de choses continue et variée ».

A l'école primaire, cet enseignement débute par les exercices d'intuition sur les choses, par le moyen des choses, concrètes bien entendu.

Ces leçons ne valent que par la méthode particulière de chaque instituteur, savoir suggérer des idées, éveiller l'esprit de l'enfant, communiquer les connaissances par les choses, plutôt que les choses par les connaissances, habituer l'enfant à la réflexion, à l'observation et lui apprendre à tirer parti de ses propres observations, voilà évidemment le but à atteindre.

« Dans la leçon de choses, l'observation directe est substituée à l'étude des mots, le jugement à la mémoire, l'esprit à la lettre, la spontanéité à la passivité intellectuelle » (2).

On comprend que cet enseignement dépendant de l'initiative de chaque maître, il soit assez difficile d'indiquer même sommairement la marche suivie par chacun d'eux. La plupart ont recours à la méthode dite analytique de l'école herbatienne, ou interrogative. Il faut faire voir pour faire comprendre.

Les petits musées scolaires, fournis en partie par l'État, par les maîtres et leurs élèves donnent les matériaux nécessaires pour cet enseignement.

Les jardins et les pépinières scolaires permettent de donner des notions pratiques d'agriculture et d'arboriculture, car s'il est un enseignement qui ne saurait se contenter de monotones récitations de manuel, c'est bien « l'enseignement agricole » ; il doit s'appuyer sur l'observation des faits journaliers de la vie des champs, et sur une expérimentation simple. Ces notions se donnent ici à propos des leçons de choses et des excursions.

(A suivre.) F. VICAT.

BIBLIOGRAPHIE

(2) L'École primaire (Education et Instruction), F. Guex.

(1) Annuaire de l'Éducation, 1909. F. Guex (Chappuis).

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Est fixé au lundi 10 octobre 1910, à huit heures du matin, l'entrée à l'école polytechnique des élèves qui, reconnus bons pour le service armé lors de leur admission à l'école en 1909, ont été dirigés sur les régiments d'artillerie et y accomplissent leur première année de service.

SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

Des concours s'ouvriront le 1^{er} décembre 1910, à 9 heures du matin, à l'école d'application du service de santé militaire pour l'admission à cinquante-cinq emplois de médecin aide-major de 2^e classe et à un emploi de pharmacien aide-major de 2^e classe, élèves à ladite école. Sont admis à concourir les docteurs en médecine et les pharmaciens de 1^{re} classe ayant eu moins de 28 ans au 1^{er} janvier 1910 et ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée.

Les étudiants en médecine ou en pharmacie qui ne sont pas encore en possession du diplôme de docteur en médecine ou de pharmacien de 1^{re} classe sont également autorisés à concourir, sous réserve de l'annulation de leur admission s'ils ne sont pas reçus docteurs ou pharmaciens de 1^{re} classe avant le 15 janvier 1911. Les demandes d'admission au concours doivent être adressées au ministre de la guerre (7^e division, 1^{er} bureau) avant le 15 novembre 1910.

Les programmes arrêtés le 6 mai 1910 donnant les conditions de ces concours sont insérés au « Bulletin officiel » du ministère de la guerre (P. S.).

NOMINATION UNIVERSITAIRE

M. Babaz est nommé professeur de sciences au collège de Briançon, M. Marquis est nommé professeur de mathématiques au collège d'Autun, M. Gros est nommé professeur de mathématiques au collège de Grasse, M. Testut est nommé professeur de physique au collège d'Orange, M. Valief est nommé professeur de philosophie au collège d'Orange.

LIGUE NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Les concours pour l'obtention des bourses accordées par la Ligue nationale de l'Enseignement technique, et permettant l'accès gratuit aux cours de l'École Commerciale Lyonnaise, aura lieu le jeudi huit septembre, à huit heures du matin, au siège de l'École.

Ces bourses se divisent en deux catégories : la première s'applique aux cours de la journée, destinés aux jeunes gens jouissant d'une liberté ; la seconde aux cours du soir, réservés aux employés.

Être âgé d'au moins quatorze ans, et fournir avant le 5 septembre prochain les pièces suivantes :

1^o Extrait de naissance sur papier libre ; 2^o Certificat de bonne conduite de l'école d'où sort le postulant ou de la maison qui l'occupe.

Adresser les demandes et les pièces exigées, ainsi que toutes demandes de renseignements, à l'Administration de l'École, 5, rue Gentil, à Lyon.

LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT

Le Comité des Dames Lyonnaises donnait sa fête d'été dimanche dernier dans les jardins de l'Hotel Garin, à Sathonay. M. H. Gorjus, adjoint à la mairie centrale, présidait cette fête de famille, qui, favorisée par un temps splendide, a été de tous points réussie. Aux côtés de M. Gorjus, nous remarquons Mme Putois, directrice de l'école publique de Rillieux ; MM. Putois et Savy ; Mmes Masson, Cardaire, Savy, Messat, Schneider, Ouilhon, Prénas, etc. MM. Gaillard, président de l'Aiguille scolaire ; M. Mignot, président de la colonie de Jacquard ; et de nombreuses délégations des Amicales.

Un concert savamment dirigé par M. Foray a obtenu un succès bien mérité. Tour à tour nous avons applaudi la symphonie mixte de la société, les élèves du cours de mandoline : MM. Arméniers, Messat, Bourget, Viber ; Miles Cardaire et L. Oess. Une fine comédie, jouée par Mme Foray et Mlle Cardaire a terminé le concert. La fête s'est clôturée par un concours de tir, une kermesse et un bal très animé a clôturé cette belle journée. Le Comité

remercie sincèrement tous les dévoués collaborateurs qui ont bien voulu lui prêter un concours précieux et assurer ainsi la réussite de la fête.

Les cours de mandoline reprendront le 7 septembre prochain, à 8 h. 30 du soir, au siège, 14, rue Palais-Grillet.

L'Esprit de la Nouvelle Sorbonne

MM. Lavissee et Anatole Leroy-Beaulieu, dans le Journal des Débats, discutent les méthodes nouvelles et aussi l'Esprit nouveau que les Maîtres de la Sorbonne ont inaugurés. Ces tendances nouvelles ont en effet provoqué une certaine émotion dans le milieu enseignant et ne sont pas admises sans restriction par quelques-uns. M. Anatole Leroy-Beaulieu est de ces derniers et s'exprime en ces termes :

« Parmi ces jeunes gens (les futurs professeurs), sévit de plus en plus ce qu'on appelle « la crise du français ». La plupart composent, la plupart écrivent moins bien que ne le faisaient au même âge leurs prédécesseurs sur les mêmes bancs, il y a quinze ans, il y a vingt ou trente ans surtout.

« Notre jeunesse française, qui a d'autres égards, nous donne tant d'espérances, semble sous ce rapport en manifeste décadence. Professeurs de finances ou d'économie politique, professeurs d'histoire ou de droit constitutionnel, nos maîtres, venus eux-mêmes des milieux les plus divers, sont unanimes à le constater et à le déplorer. Le mal est d'autant plus inquiétant qu'il paraît s'aggraver chaque année. Et naturellement, il n'est pas particulier à nos élèves. J'entends mes amis de la Faculté de droit ou de la Faculté des sciences s'en plaindre également. Si la Faculté des lettres en est moins atteinte, comment s'en étonner ? On saura-t-on encore écrire si les étudiants en lettres ne le savent plus ? Mais le savent-ils ou y tiennent-ils encore ? M. Lavissee lui-même reconnaît que chez beaucoup « le soin de la composition n'est plus la même qu'autrefois. »

« C'est là le mal. Le souci de bien composer, le talent de présenter et d'exposer un sujet, de le distribuer et de l'ordonner en ses diverses parties, l'art de rédiger avec netteté, avec méthode, avec clarté si ce n'est qu'avec goût et élégance, semble partout en baisse chez les jeunes Français... »

« Il n'y a pas seulement un inconvénient grave pour les carrières publiques comme pour les carrières privées. Il y a un danger manifeste pour l'esprit français, aussi bien que pour la langue et pour l'influence françaises. Nous avions en France une supériorité que nous avons conservée à travers toutes nos révolutions, une primauté que nous n'osions contester aucun de nos rivaux. Cette primauté, nous sommes menacés de la perdre. En faire fi serait faire preuve d'un esprit bien étroit ou d'un horizon bien borné... »

Comme le dit M. Lavissee en termes excellents :

« Le propre de la science française — je dirais ici de l'esprit français — est de s'exprimer clairement en bons termes et en bon ordre ». Qu'il veuille bien y prendre garde, comme il nous le promet, et il rendra aux études, à la jeunesse, au pays lui-même un service inappréciable.

Voici d'autre part ce que pense à ce sujet M. Lavissee :

« Je garde intacte mon opinion ; l'enseignement supérieur ne peut être une rhétorique prolongée. Il doit, dans chaque spécialité, philosophie, philologie, lettres, histoire, géographie, don-

ner des enseignements généraux, et en même temps et surtout, préparer l'étudiant par des exercices critiques ou travail personnel.

« La réforme de la licence ès-lettres a eu pour objet de faire comprendre à l'étudiant, dès son arrivée, l'orientation des études qu'il commence... »

« Il y a une culture générale qui manque en effet à nos Universités nouvelles, mais point celle que regrettent les universitaires classiques. Il nous manque un enseignement qui ne soit plus de telle ou telle Faculté, qui les intéresse toutes ensemble, un enseignement de caractère philosophique, par lequel les étudiants seraient éclairés sur les grandes questions intellectuelles du temps présent. Cet enseignement serait une nouveauté considérable. Je sais que mon très cher ami et recteur, M. Liard, a l'idée de cette réforme, et je suis sûr qu'il en trouvera les voies et moyens.

« Si, un jour, l'histoire de la nouvelle Sorbonne est écrite, depuis sa naissance dans le baraquement Gerson jusqu'aux jours présents où elle étouffe dans l'immense palais qu'on lui a bâti, on y verra qu'un groupe toujours grandissant de professeurs a voulu créer cet « esprit de la nouvelle Sorbonne ». Personne ne serait plus capable d'écrire cette histoire que mon doyen et ami, Alfred Croiset. Nous fumons des collaborateurs de la première heure, et toujours nous avons marché d'accord. »

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant de ce très intéressant débat.

HYGIÈNE SCOLAIRE

Nous continuons l'intéressant résumé des rapports présentés au Congrès international d'Hygiène scolaire qui vient de se tenir à Paris, et que nous empruntons à la Gazette des Hôpitaux :

PREMIÈRE SECTION. — LES BATIMENTS ET LE MOBILIER SCOLAIRE

Le casier sanitaire des écoles. — M. le docteur Hector Cristiani (de Genève). Pour faciliter le fonctionnement de l'inspection médicale des écoles et les rapports de celle-ci avec les autorités compétentes, M. Cristiani propose la création d'un casier sanitaire de l'école établi sur le modèle de celui qui fonctionne actuellement à Genève.

Ce casier prévoit pour chaque école un dossier composé de deux feuilles ; la première comprend, par années scolaires, les principaux faits et chiffres concernant l'école, la seconde comprend les différents plans de cette école.

L'établissement de ce casier pour les centres pourvus d'une inspection scolaire médicale est facile et peu dispendieux.

Les bains-douches dans les écoles. — M. Ch. Cazalet (de Bordeaux). L'orateur fait l'histoire des bains-douches à bon marché, et montre que la ville de Bordeaux a été la première à marcher dans cette voie. C'est en effet dans cette ville que fut ouvert le premier local payant, en France, et son succès entraîna la création des bains-douches scolaires à dix centimes, savon compris. Dès la première année, on donna 2.411 bains-douches scolaires. Depuis l'œuvre n'a cessé de prospérer, mais elle a encore beaucoup à faire, aussi M. Cazalet propose-t-il le vœu suivant :

Il serait désirable que dans tous les établissements d'enseignement, les mesures nécessaires fussent prises pour que l'usage des bains-douches devienne obligatoire, et que dans toutes les écoles à construire, les bains-douches fussent considérés comme faisant partie du matériel scolaire obligatoire.

M. Grenness, instituteur à Christiana, fait une communication sur le même sujet.

DEUXIÈME SECTION. — HYGIÈNE DES INTERNATS

Des conditions hygiéniques des meilleures d'établissements d'un internat. — M. Ferte, proviseur du lycée Louis-le-Grand. Les internats doivent être, autant que possible, extra-urbains. Ils doivent être établis sur des terrains libres, en pente, bien aérés.

Pour les bâtiments, il importe que les classes soient toujours au rez-de-chaussée, les études au rez-de-chaussée ou au premier étage, les dortoirs au deuxième ou au troisième étage. Les réfectoires seront séparés des cuisines par une cour. L'infirmier sera isolé dans une partie boisée de l'établissement.

Pour les classes et les études, l'auteur rappelle l'importance considérable de l'aération, de l'éclairage, du mobilier qui doit être approprié à la taille des élèves, du chauffage qui ne doit jamais être fait par des poêles. Les cours de récréations, aussi vastes que possible, doivent être complétés par des préaux couverts.

Les locaux de l'internat, dortoirs, réfectoires, infirmerie, bains-douches, dépendances, retiennent longuement l'attention du rapporteur qui étudie leurs positions respectives et leur aménagement. Pour lui, les installations les mieux comprises ne sauraient d'ailleurs, dans un internat, avoir d'heureux effets si la vie n'est pas réglée de façon hygiénique, si l'éducation physique n'y tient une large place, si la durée du travail sédentaire, du sommeil, des récréations, des repas, n'est pas distribuée de façon judicieuse.

M. le docteur C. E. Schelly (d'Halleyburg) présente sur le même sujet un rapport tendant à des conclusions identiques.

L'hygiène dans les internats de jeunes filles. — Mlle Allegrez, directrice du lycée de jeunes filles de Versailles, et M. le docteur Broussin (de Versailles). Malgré ses inconvénients, l'internat des jeunes filles est une nécessité sociale. Les auteurs exposent donc dans quelles conditions idéales ils conçoivent cet internat.

Ils veulent créer un milieu où la jeune fille prendrait conscience du prix de la santé pour elle et les autres et accepterait par devoir les règles de l'hygiène. Ce milieu ne peut être qu'une maison aussi restreinte que possible, organisée de façon à subdiviser encore les groupements adoptés. Cette disposition, favorable en elle-même à l'éducation physique de la jeune fille, permet une organisation assez souple pour tenir compte des cas individuels.

Il importe d'ailleurs de compléter l'hygiène physique par la création d'un milieu moral trempant les caractères.

M. le docteur Waclaw Gozdziński (de Varsovie) présente un travail sur la même question. Il prône l'internat du type familial et rural.

Vu l'émotivité et la nervosité des jeunes filles, le rôle du médecin scolaire sera considérable dans les internats qui leur sont destinés, et c'est dans la lutte contre les maladies contagieuses et nerveuses des pensionnaires que son énergie se manifestera le mieux.

TROISIÈME SECTION. — INSPECTION MÉDICALE DES ÉCOLES ET DOSSIERS SANITAIRES INDIVIDUELS. SANCTIONS PRATIQUES DE LEUR MISE EN ŒUVRE.

Rapports du médecin inspecteur des écoles avec les maîtres et avec les familles et leurs médecins. — M. le docteur Cayla (de Neuilly). L'inspection médicale des écoles et les règlements nécessaires, pour être utiles, l'étroite collaboration du médecin, du directeur et des familles, accessoirement celle du médecin de la famille.

Dans la vie quotidienne, le médecin scolaire peut être appelé tous les jours à prêter son concours au directeur. Il est de plus, à tout instant, le conseiller hygiénique des maîtres.

Le médecin scolaire n'est jamais en rapport direct avec les familles, et ses rapports avec le médecin de la famille doivent être très réduits ; il n'a d'ailleurs pas à s'immiscer dans les traite-

ments suivis par l'enfant chez ses parents, et son intervention ne doit nullement se produire en dehors de l'école.

M. le docteur Gustavo Gasparini (de Florence). Probablement parce qu'il habite un autre pays que le précédent rapporteur, M. Gasparini admet au contraire que le médecin scolaire peut se mettre en rapport direct avec les familles ; il peut même faire des visites au domicile des familles sans y avoir été préalablement invité, surtout s'il s'agit de prendre d'exceptionnelles mesures d'hygiène.

Il devra cependant, dans ses rapports avec les médecins des familles, se maintenir toujours dans les règles de la déontologie médicale.

Rapport sur l'organisation de l'inspection médicale pour les écoles de campagne. — M. le docteur Gagnière (de Thiais). Cette inspection n'existe presque nulle part en France, et il importe de la créer en profitant de ce qui a été fait à l'étranger. Pour cela il faut une loi, et un projet dans ce sens a été, cette année même, déposé et renvoyé à la commission de l'enseignement.

Pour le rapporteur ce projet doit être remanié. Il propose d'imposer l'établissement de la fiche scolaire, la création de chaires d'hygiène scolaire dans les écoles de médecine, d'enlever aux préfets le recrutement des médecins départementaux et d'instituer des concours pour assurer ce recrutement.

Entrant dans les détails de l'organisation, le rapporteur dit que les appointements devraient être assurés aux médecins scolaires départementaux, s'occupe de la délimitation des circonscriptions, et demande que les dépenses nécessaires soient supportées par les communes, le département et l'Etat.

M. Francis Fremantle (de Hertfordshire), Angleterre, présente un rapport sur le même sujet.

Il indique notamment que les infirmières scolaires rendent les plus grands services, et que ce facteur important au point de vue de l'hygiène scolaire est destiné vraisemblablement à prendre une extension rapide.

Par qui doivent être faits dans les écoles les examens médicaux des organes spéciaux ? — M. le docteur Stacker (de Paris). Pour assurer le bon fonctionnement de cette partie spéciale de la médecine scolaire, les pouvoirs publics doivent prendre en considération non seulement le but à atteindre et les moyens médicaux et financiers dont ils disposent, mais encore certaines conditions variables suivant les pays et même les localités.

Dans les écoles communales de la Ville de Paris, les examens médicaux des organes spéciaux sont confiés aux médecins inspecteurs, et le programme de ces examens, limité uniquement aux questions d'ordre scolaire, paraît suffisant.

M. le docteur Oebekke (de Breslau) dit qu'il ne peut être question de recourir au médecin inspecteur s'il s'agit d'un traitement individuel demandé par l'école, la tâche serait trop étendue. La collaboration de médecins spéciaux est indispensable, dans ce cas, pour l'école. Le rapporteur propose de s'adresser soit à des polycliniques, soit à des médecins spéciaux employés par l'administration de l'école, à côté du médecin inspecteur. Il faut tenir aussi un large compte des sœurs infirmières attachées aux écoles, et qui rendent de si grands services en Angleterre et en Amérique.

De l'organisation de l'inspection médicale des écoles en France. — M. le docteur Henri Gourichon (de Paris). Les conclusions de cet intéressant rapport sont les suivantes. Le service de l'inspection médicale des écoles publiques et privées doit être organisé par l'Etat, et à cet effet les villes et les départements seront divisés en circonscriptions pouvant englober un ou plusieurs quartiers, une ou plusieurs com-

munes. Chaque circonscription comprendra, en moyenne, 500 enfants, campagnes ou villes ; cependant ce chiffre pourra être augmenté dans les départements à population dense, et même porté à 1.000 dans les grandes villes. Un médecin inspecteur sera attaché à chaque circonscription et devra l'habiter. Exception est faite pour les grandes villes. Le médecin inspecteur sera nommé par le préfet : dans les villes ayant une Faculté ou une Ecole de médecine, après concours portant sur la pathologie infantile et l'hygiène scolaire ; dans les autres villes et les campagnes après concours sur titres et avis du conseil départemental d'hygiène.

Le rapport se termine par l'estimation des indemnités à allouer au médecin inspecteur, indemnités devant être supportées par les communes, les départements et l'Etat.

QUATRIÈME SECTION. — ÉDUCATION ET ENTRAÎNEMENT PHYSIQUES.

Rapport sur l'utilité des terrains de jeu pour les écoliers. — M. le commandant Converset (du 102^e d'infanterie). Se basant sur ce fait, qu'il développe scientifiquement, que le jeu est une nécessité pour l'enfant, le rapporteur propose les vœux suivants. Les terrains de jeu sont indispensables pour les écoliers, au même titre que l'air et la lumière. Ces terrains doivent être autant que possible, situés à proximité immédiate des bâtiments scolaires, si l'on veut qu'ils rendent réellement les services qu'on doit en attendre pour l'hygiène et l'entraînement physique des enfants. En attendant la réalisation de ces desiderata pour les écoles à créer, il y a lieu pour les municipalités de ménager, dans les jardins publics et dans les parcs, des espaces libres à la disposition des écoliers et des enfants. Les terrains de manœuvre militaires devraient également pouvoir être utilisés pour les jeux des enfants dans des conditions à déterminer suivant entente avec les autorités intéressées. Pour les municipalités qui n'ont pas encore fait entrer la question des terrains de jeu dans les projets d'aménagement de leur ville, il y a un devoir urgent à combler cette lacune.

La gymnastique scolaire suivant les âges et les aptitudes physiques. — M. Demeny. Tout enseignement de l'éducation physique exige deux conditions : un choix et un ordonnancement des exercices d'après leur valeur scientifique, artistique et sociale, une manière d'enseigner qui fasse aimer l'exercice et contribue à sa propagation.

La gymnastique, telle qu'on la conçoit maintenant, a l'avantage de pouvoir être mise à la portée de la femme, et elle peut aussi être facilement graduée selon les âges.

L'important est de former de bons maîtres, ce qui demande longtemps. Il faut les former grâce à une école centrale dont les élèves seront en petit nombre mais fortement poussés du côté théorique et pratique. A leur tour ils se répandront sur la France et créeront des centres d'enseignement et de propagation.

Le travail manuel à l'école. — M. Turin. De l'enquête très approfondie à laquelle s'est livré le rapporteur concernant le travail manuel dans les écoles primaires, secondaires et supérieures, il résulte que pour les deux premiers degrés de l'instruction des enfants il n'a rien été organisé autrement que par l'initiative privée pour les garçons. Pour les filles rien n'a été fait en dehors de l'école primaire. L'enseignement du travail manuel a été par contre poussé à fond aux écoles nationales d'arts et métiers, mais on n'y a jamais organisé de cours d'éducation physique ni de gymnastique rationnelle venant par des exercices appropriés délasser les membres et combattre les tendances aux déformations musculaires professionnelles produites par un travail intensif chez des jeunes gens incomplètement formés.

CINQUIÈME SECTION. — PROPHYLAXIE DES MALADIES CONTAGIEUSES A L'ÉCOLE. MALADIES D'ORIGINE SCOLAIRE.

Maladies parasitaires des vêtements à l'école. — M. le docteur E. Jeanselme (de Paris). L'encombrement, les espaces trop restreints, la multiplicité des contacts et surtout l'absence de soins corporels sont les principales causes favorisant la germination et l'acclimatement des maladies parasitaires cutanées à l'école.

Ce sont surtout les dermatoses parasitaires tondantes que le médecin inspecteur doit savoir dépister.

La phthiriasis d'intensité moyenne n'oblige pas l'enfant à interrompre ses études. La gale n'interdit l'accès de l'école que pour un temps très court, à condition que vêtements et literie aient été sûrement et soigneusement désinfectés. La durée des teignes est très abrégée depuis qu'on les traite par la radiothérapie. Depuis 1906, les peladiques ne sont plus considérés comme contagieux, et partant ne sont plus exclus de l'école.

Le rapporteur insiste sur ce que le médecin inspecteur est appelé à être, en collaboration avec l'instituteur, le véritable éducateur d'hygiène de la démocratie. Son enseignement sera fait, non pas en classe, mais dans une salle annexe munie de lavabos et, si possible, de bains-douches.

Chaque matin les enfants passeront la revue de propreté et seront astreints aux ablutions nécessaires. Les cheveux des garçons seront souvent savonnés, la nurse veillera au brossage des ongles et inspectera narines, bouche, oreilles, paupières, etc.

Il faut graver dans le cerveau des enfants que les maladies cutanées parasitaires sont évitables et arriver à ce que les actes de propreté deviennent pour eux des gestes instinctifs.

M. le docteur Meirrowsky fait sur la même question une communication à peu près identique à la précédente.

Des moyens de protéger les familles contre les maladies contagieuses. — M. le docteur Gillet (de Paris). Il faut attirer l'attention des parents sur les mesures d'hygiène capables de s'opposer à la transmission de ces maladies, et l'administration dispose pour cela de feuilles imprimées.

M. le professeur A. Lode (d'Innsbruck) insiste sur les mesures d'hygiène théorique et pratique dont la diffusion s'opposera à la contagion des familles par les écoliers.

Surveillance des écoliers contagieux en dehors de l'école. Conditions de leur réadmission à l'école. — M. le docteur Prosper Merklen (de Paris). Le rapporteur estime que le certificat médical exigé pour la réadmission à l'école, des enfants qui ont été malades, n'est pas toujours réclamé. C'est un tort. Ce certificat devrait d'ailleurs, d'après lui, être établi par le médecin inspecteur.

Deux notions nouvelles font de la durée de l'éviction hors de l'école un point assez délicat, à savoir la contagion fréquente de la maladie durant l'incubation, et le danger présenté par les porteurs de germes après la guérison. A ce propos M. P. Merklen propose des moyens d'éviction pour les différentes maladies contagieuses.

Le médecin scolaire avisé d'un cas de maladie contagieuse devra s'assurer que les locaux d'habitation, les vêtements, le linge ont été désinfectés, et dans certains cas faire détruire les livres et cahiers appartenant à l'école et que l'enfant a touchés. Quant aux enfants cohabitant avec le malade ils seront en principe écartés de l'école durant la maladie et durant un temps égal à celui de l'incubation compté à partir du dernier jour où l'enfant aura été contagieux.

Naturellement il faut agir avec discernement et ne pas se comporter de la même manière en face de toutes les infections.

Désinfection et destruction des livres, etc., sont indispensables après fièvre typhoïde, variole, méningite cérébro-spinale, diphtérie, scarlatine,

poussée de tuberculose. On pourra s'abstenir après la rougeole, la coqueluche, les oreillons, la varicelle, la rubéole, dont les germes ont une faible vitalité.

A propos de la même question, M. le docteur Thomas Harrington (de Boston, Massachusetts) dit qu'une sérieuse coopération entre l'école et la maison est nécessaire.

On pourra espérer beaucoup lorsque le public, enfin instruit et persuadé, aura l'idée bien arrêtée que les maladies contagieuses sont évitables et que c'est une criminelle négligence que de ne pas s'occuper de les prévenir.

(A suivre) A. GAULLEUR L'HARDY.

ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES

Liste des candidats admis à la suite du concours d'admission de 1910 :

MM. Damien, Jolibois, Prévost, Pont, Boilève, de Comandière, Fontant, Kont, Magnin, Guignibert, Cloique, Bassi, de Beaupaire, de Louvigny, Derulle, Quelevart, Maurx, Blazy, Gavini, Halélie, Fellmann, Odille, Arragon, Granier, May, Laroche, Bour, de Marnhac, Barbe, Monod, Boyer, Obé, Perruche, Tarenne, de Gelis, Cusollier, Chollet, Hussion, Roman, Steenman, Lozé, Bersani, Garconmax, Vix, Pinchart, Mati, Moreau, Zemb.

Dumay, Dejean, Bernizet, Dupont, Daumail, Bonnet, Chevrier, Duval, Pénicaud, Franc, Berger, Conatable, Mazaead, Oblin, Rousseau, Chapellet, Perrin, Bataille, Pierren, Quillaire, Vigne, Bouilly, Desvergues, Lhote, Battat, Timmitt, L. Huillier, Boas, Cordeau, Lugagne, Delport, Helt, Bernière, Lefèvre, Hoube, Boyreau, Dubarry, de la Salle, Bosselut, Bonfantin, Desgeans, Ferrouil, Le Leprier, Peynaud, Chimènes, Sarlin, Thévenin, Lescaune, Challe, Devoyes, Ormezzane, Eschboch, Foubert, Quoungny, Crosnier, Farges, Letorey, Rouves, Raboin, de Bruc, de Livernière, Doliveux, Dubuisson, Fournier, Mabeu, Bour, Benoit, Bertrand, Chaboche, Verdollin, Desoutter, Dufresne, Lebrun, Schneider, Ancely, Audoin, Pravaz, Potin, Lesage, Cochard, Petit, Duportet, de Dincelin, Oddo, Poissalolle, de Manteuil, de la Norville, Prévot, Juge, Brusley, Tounes, Bouygues, Porion, Oulmann, Robert, Dupoux, Leduc, Marchand, Coufesson, Dinolage, Getrudi, Vernes, Lehodey, Roquebert, Auriol, Barberin, Bonneau, Denis, Gilebert.

Cantenot, Lebeau, Gaget, Claverin, Duché, Gerandean, Lalanne, Riquier, Weil, Lévy, Michaud, Brault, Schwenstarfer, Charlet, Domel, Gilliot, Soulier, Perrey, Thibierge, Marty, Masse, Locroix, de Carles, de Senillacs, Doyen, Aubertin, Marrier, Humbert, Rées, Lervis, Brizon, Fargette, Ladougue, Rigot, Sauton, Kegaval, Duquenois, Le Châtelier, de Lagarde, Goizet, Carrière, Choulon, Palorigue, Lelercq, Delages, Michaud, Nohaud, Poirignot, Baudins, Foucart, Chaupe, Massenot, Iribes, Benoît, Castres, Rey, Blanc, Pernet, Gilles, Bailloud, Dillerman, Fenza, Brun, Polette, Porchez, Urvois, de Portzamparc, Poncelet, Bozon, Verdura, de Pélissier, Pris, Gonin, Herard, Vitoux, Cante, Pajot, Lias, Ferre, Jabat, Ferret, Bremond, Messin, Lemétayer, de Liedekerho, Beaufort, Maroni, Poubtan, Courtiau, Macre.

Si on compare ces chiffres avec les chiffres des suicides dans l'ensemble de la population mâle de 15 à 20 ans, on s'aperçoit d'une augmentation fort sensible :

1883-1887	16.31	sur 100.000
1908	19.05	sur 100.000

Et M. Ditzel, qui est médecin, de déclarer avec infiniment de raison que ce n'est pas à l'école qu'il faut accuser, mais la civilisation. Si des élèves des écoles, des lycées se sont donnés la mort, ce n'est pas à l'enseignement reçu qu'il faut attribuer ces actes de découragement et de désertion, puisque, peut-être, parmi d'autres jeunes gens, du même âge et en tout cas de la même époque et n'étant pas des élèves d'un lycée ou d'un collège se sont suicidés.

Dans la Grande Revue du 10 août, M. Paul-Hyacinthe Loysen publie un intéressant article sur la Mort de Littré, ainsi qu'une étude de M. Henri Bachelin sur Claude Tillier, le dédicataire de Mon Oncle Benjamin.

A Travers les Revues

Dans la Revue internationale de l'enseignement du 15 juin 1910 un article a été consacré à la dernière session d'examen à la Faculté de droit de Paris. M. Sigismond Feilbogen, l'auteur, déplorait la charge que les examens font peser sur les professeurs à la Faculté de droit : « Il y a 8.000 candidats par an et plus de 400 thèses à examiner. Bien que chaque maître n'ait pas plus de trois heures et demie de cours par semaine, il est débordé et il ne lui reste plus de temps pour son travail personnel. » A cette surcharge de besogne, M. Feilbogen donne plusieurs remèdes : 1^o la nomination par l'Etat d'examina-

teurs praticiens, comme cela se passe en Autriche : « On pourrait réunir les hommes d'élite des divers enseignements, soit officiels, soit libres. Ainsi, pour l'examen des thèses qui tendent de plus en plus vers la spécialisation, on pourrait faire appel à des écoles des mines, de commerce, des ponts et chaussées, etc. »

Un second moyen d'alléger les professeurs de cette besogne si pénible, venant surtout à la fin de l'année d'études, qui consiste à « faire passer les examens » serait de leur donner un an de congé tous les quatre ans ou tous les sept ans. En revanche, ils seraient tenus « de publier des travaux étendus et, pendant leur congé, ils seraient remplacés par des professeurs assistants. »

L'Allemagne et la France, ces derniers temps, ont vu se dérouler des drames dont on a beaucoup parlé, dans les collèges ou les lycées : des suicides d'élèves.

Naturellement, chez nos voisins comme chez nous, les esprits seclaires — il y en a dans les pays — ont accusé l'école, l'enseignement de donner des résultats fâcheux et tels que, privés d'éducation, les jeunes lycéens, aujourd'hui, perdant tout sens moral, n'hésitaient pas à désertir la vie.

Un publiciste de Leipzig, M. Ditzel, a pris soin de répondre par des chiffres à ces attaques contre la gratuité de l'enseignement d'une part et le caractère scientifique qu'il prend, un peu dans toutes les nations : Ces chiffres qui établissent la progression ou la décadence des suicides d'élèves, sont les suivants :

1883-1887	8,9
1888-1892	9,1
1893-1897	6,7
1898-1902	4,9
1903-1907	5,3

On a nommé élèves à l'Ecole nationale des Eaux-et-Forêts, les diplômés de l'Institut national Agronomique ci-après dénommés :

MM. Chalot, Chambert, de Corny, Elhis, Grenier, Guyot, Lecadien, Lefèvre, Molas, Renaud, de Riberolles, Schlumberger, Verneaux, Violle et Touchard.

LES LIVRES

Voyage aux Indes et en Indo-Chine, par E. Brieux, de l'Académie française. 1 vol. 3.50. Delagrave, Paris.

« Simples notes d'un touriste ». La brièveté de ce sous-titre définit le but que s'est proposé l'éminent académicien, sans exprimer suffisamment tout ce que contient cet ouvrage. La simplicité voulue de ces notes, recueillies au jour le jour, écrites chaque soir sous l'influence des impressions toutes vives, tel est le premier et un des plus essentiels éléments d'intérêt de ce volume, œuvre de moraliste convaincu, qui subit le charme de la lumière, des couleurs, du paysage, mais sauvegarde la netteté d'un jugement réfléchi. Œuvre de raison, non de sensibilité.

Nouvelle anatomie artistique. Les animaux. 1. Le cheval, par le Dr Paul Richer, membre de l'Académie de médecine. 1 vol. 2.50. Plon-Nourrit, Paris.

Bien que l'anatomie artistique ait l'homme pour principal objectif, c'est aussi son rôle de s'occuper des animaux souvent représentés dans les arts et parmi lesquels le cheval tient la première place. Aussi, dans son cours à l'Ecole des Beaux-Arts, est-ce par le cheval que le Dr Richer a commencé l'étude des animaux. Les quelques leçons qu'il lui a consacrées mettent d'une façon claire et concise, à la portée des élèves, les notions qui leur sont utiles et qu'ils devraient extraire des volumineux traités d'hippologie. On retrouvera dans ce petit ouvrage les qualités de méthode et d'adaptation précise aux Beaux-Arts qui ont fait le succès de la nouvelle anatomie artistique

« Le commencement de la décadence

LES POLICIERS

DANS LES ROMANS D'ÉMILE GABORIAU

Par Edmond LOGARD

Dr en Médecine, Licencié en Droit Directeur du Service anthropométrique de Lyon

(SUITE ET FIN)

On comprend comment il a fait venir, la veille du jour choisi, une somme en argent liquide représentant une véritable fortune, et comment il ne s'en est pas caché : il s'assurait ainsi des moyens ultérieurs d'existence et faisait croire à un vol compliqué d'un double assassinat.

D'autre part, les charges qui accablent un domestique, c'est le comte qui les a accumulées. Il savait que cet homme avait un passé judiciaire chargé et qu'il serait suspect plus que tout autre : aussi, en lui facilitant un vol pour cette

nuît-là même, l'a-t-il mis dans l'impossibilité de fournir un alibi (je n'ai pas parlé de cet épisode pour alléger l'intrigue). En outre, le comte a mis entre les mains du cadavre un morceau d'étoffe arraché à une veste de ce domestique.

Donc, les serviteurs envoyés à Paris, Trémoré s'est trouvé seul au château avec sa femme. A dix heures et demie, il l'a frappée d'un seul coup de poignard. Il fouille partout, à la recherche de ce document, qu'il ne trouve pas. Fou de colère, il s'acharne après le cadavre étendu et le perce de coups redoublés. Mais le jour vient, il faut s'enfuir : le comte pour se rendre méconnaissable, coupe sa barbe. Lecoq a trouvé un linge sur lequel le rasoir a été faiblement essuyé, et, dans l'étau, un rasoir encore humide. Ensuite, le meurtrier a porté dans ses bras le cadavre hors de la maison, il l'a traîné à travers le gazon sans se rendre compte que les jupes laissaient dans l'herbe une trace caractéristique. Puis il s'enfuit vers un bois, à l'orée duquel un témoin l'a vu, sanglant et défilant, mais sans le reconnaître.

Et, preuve dernière : alors que, dans l'hypothèse où le comte aurait été, comme sa femme, victime d'une bande, son cadavre serait nu-pieds et sans cravate,

puisqu'on retrouve sur la berge un foulard et des pantoufles qui lui ont appartenu, il manque dans la garde-robe la paire de bottes et la cravate que le comte portait le soir du crime. Il est donc parti entièrement vêtu, laissant ses pièces à conviction pour faire croire à sa mort et à la précipitation de son corps dans la Seine.

L'hypothèse vérifie donc de tous points chaque détail de l'enquête. Il n'y a plus qu'à découvrir le fugitif. On apprend d'abord qu'il n'est pas parti seul. En même temps que lui, disparaissait une jeune fille, depuis longtemps sa maîtresse, et dont la grossesse a été probablement la cause déterminante du meurtre. Celui-ci, depuis longtemps décidé, avait pour cause première la possession par la comtesse de documents établissant un crime antérieur de Trémoré, documents qu'elle menaçait de livrer à la justice. Si donc il est parti avec sa maîtresse, ou peut-il s'être caché ? Ici se montre l'admirable justesse avec laquelle Lecoq sait raisonner : « A-t-il songé à s'expatrier ? C'est plus que probable. Seulement, comme il n'est pas dénué de sens, il a compris que c'est à l'étranger surtout qu'il est malaisé de faire perdre sa piste. Qu'on quitte la France pour

éviter le châtiement d'un délit, rien de mieux ; mais passer la frontière pour un crime porté sur les cartels d'extradition est tout simplement une énorme absurdité. Vous imaginez-vous un homme et une femme égarés dans une contrée dont ils ne parlent pas la langue ? Aussitôt ils sont signalés à l'attention, observés, remarqués, suivis. Il ne font pas un achat qui ne soit commenté, il n'est pas un de leurs mouvements qui échappe à la curiosité des désœuvrés. Telles ont été les réflexions de Trémoré, et très certainement il a renoncé à l'étranger ». Lecoq élimine de même les grandes villes de France, parce que Trémoré a dû songer que le signalement par dépêche pouvait arriver avant le train et qu'il risquerait d'être cueilli en descendant de wagon ; il élimine de même les campagnes éloignées, la seule retraite sûre, mais à laquelle le comte n'est pas assez intelligent pour avoir pensé. Reste Paris. « Je pars de ce principe, dit Lecoq, qu'il est impossible à un homme accompagné d'une femme de se dérober aux investigations de la police. Ici la femme est jeune, elle est folle et elle est enceinte ; trois impossibilités de plus ». Et, en effet, calculant que les fugitifs ne se sont pas risqués dans un hôtel, Lecoq fait une

enquête chez les marchands de meubles, trouve l'indication d'un appartement récemment meublé par le comte. Il y découvre la jeune fille, qu'il emmène, et Trémoré qui se tue pour éviter la condamnation qui l'attend.

Telle est, rapportée dans son détail, l'affaire d'Orcival, où apparaît nettement la méthode de Lecoq. Dois-je, après cela, en exposer la théorie ? Non, sans doute, car elle ne diffère pas de celle de Tabaret. « L'enquête d'un crime (7), explique Lecoq, n'est autre chose que la solution d'un problème. Le crime patent, on commence par en rechercher toutes les circonstances graves ou futiles, tous les détails, toutes les particularités que l'on classe et que l'on met à leur ordre et à leur date. On connaît ainsi la victime et le crime : reste à trouver le troisième terme, l'X... l'inconnu, c'est-à-dire le coupable. La besogne est difficile, mais non tant qu'on croit. Il s'agit de chercher un homme dont la culpabilité explique toutes les circonstances, toutes les particularités relevées — toutes, vous m'entendez bien. — Le rencontre-t-on, cet hom-

(7) Le Crime d'Orcival, ch. x, p. 130 de l'édition.

de la péninsule ibérique date de l'expulsion des Juifs de l'Espagne (1492) et du Portugal (1497-98). Au xv^e siècle, les Juifs sont chassés des principales villes allemandes. Et toutes ces villes qui occupaient jusqu'alors une place prépondérante perdent de leur importance. Au xv^e siècle, les Juifs italiens sont chassés de Sicile, de Naples, de Gênes, de Venise. Immédiatement après commence la décadence économique de ces villes. Au contraire, la vie économique s'anime dans les pays et les villes où s'installent les Juifs chassés d'Espagne et des divers autres pays. M. Sombart, l'éminent professeur à l'Université de Breslau, qui est l'auteur d'un important travail dans lequel il examine la situation des Israélites dans le monde au point de vue de leur rôle économique, montre que partout où ceux-ci se sont répandus, la prospérité des nations qui les ont accueillis est indiscutable.

Notons, en terminant cette chronique, l'article très actuel de la Revue Pédagogique du 15 mars sur la Réforme de l'enseignement primaire en Espagne. M. Georges Giro, l'auteur, a donné dans son article des renseignements qui intéresseront tous les pédagogues sur les projets d'organisation d'un enseignement moderne dans la vieille nation espagnole.

EAUX ET FORÊTS

On a nommé élèves à l'Ecole nationale des Eaux-et-Forêts, les diplômés de l'Institut national Agronomique ci-après dénommés :

MM. Chalot, Chambert, de Corny, Elhis, Grenier, Guyot, Lecadien, Lefèvre, Molas, Renaud, de Riberolles, Schlumberger, Verneaux, Violle et Touchard.

LES LIVRES

Voyage aux Indes et en Indo-Chine, par E. Brieux, de l'Académie française. 1 vol. 3.50. Delagrave, Paris.

« Simples notes d'un touriste ». La brièveté de ce sous-titre définit le but que s'est proposé l'éminent académicien, sans exprimer suffisamment tout ce que contient cet ouvrage. La simplicité voulue de ces notes, recueillies au jour le jour, écrites chaque soir sous l'influence des impressions toutes vives, tel est le premier et un des plus essentiels éléments d'intérêt de ce volume, œuvre de moraliste convaincu, qui subit le charme de la lumière, des couleurs, du paysage, mais sauvegarde la netteté d'un jugement réfléchi. Œuvre de raison, non de sensibilité.

Nouvelle anatomie artistique. Les animaux. 1. Le cheval, par le Dr Paul Richer, membre de l'Académie de médecine. 1 vol. 2.50. Plon-Nourrit, Paris.

Bien que l'anatomie artistique ait l'homme pour principal objectif, c'est aussi son rôle de s'occuper des animaux souvent représentés dans les arts et parmi lesquels le cheval tient la première place. Aussi, dans son cours à l'Ecole des Beaux-Arts, est-ce par le cheval que le Dr Richer a commencé l'étude des animaux. Les quelques leçons qu'il lui a consacrées mettent d'une façon claire et concise, à la portée des élèves, les notions qui leur sont utiles et qu'ils devraient extraire des volumineux traités d'hippologie. On retrouvera dans ce petit ouvrage les qualités de méthode et d'adaptation précise aux Beaux-Arts qui ont fait le succès de la nouvelle anatomie artistique

Les véritables centres du mouvement et l'incitation matricielle volontaire, par le Dr Adamkiewicz, traduit par la baronne H. de Rothschild. 1 vol. 1.50. Rousset, Paris.

Après avoir fait la critique des théories de Luciani, de Flourens, de Magendie sur la fonction du cerveau, l'auteur établit par des expériences fort intéressantes, que les principaux points de transmission de la volonté au mécanisme moteur, les véritables centres du mouvement, les touches du clavier, se trouvent dans le cerveau.

Causeries d'une accoucheuse. Choses vues et choses vécues, par Mme Louise Toussaint. 1 vol. avec illustrations de Barcet et préface du Dr Blatin. 3.50. Quillet, éditeur, Paris.

Fille d'un naturaliste distingué, Mme Louise Toussaint reçut l'éducation d'un biologiste et presque d'un médecin tandis qu'elle se préparait à la profession de sage-femme. C'est ce qui lui permet d'aborder avec tant de compétence, non seulement les questions qui relèvent de l'obstétrique, mais encore les plus intéressants problèmes que soulève la biologie, l'hygiène, l'éducation et l'assistance. Et ses récits sont pénétrés de tant de souvenirs personnels, d'aventures pittoresques, de drames poignants, qu'après les avoir lus, il est difficile d'en oublier les enseignements. Le livre qu'elle publie aujourd'hui est vraiment une œuvre originale.

Histoire de l'hygiène sociale, par le Dr Th. Weyl, avec la collaboration de M. Weinberg, et préface du Dr Imbeaux. 1 vol. 9 fr. Dunod et Puat, Paris.

Les auteurs ont traité dans ce livre quelques-uns des points les plus importants de l'hygiène sociale dans leur développement historique. On y verra comment l'antiquité se procura d'eaux potables, comment elle entretenait la propreté de ses rues et veilla à l'hygiène de ses habitations, quelle barrière elle opposa aux épidémies, comment enfin elle secourut les malades, les malheureux. Les auteurs ne se sont pas contentés de répéter des faits connus de longue date, mais y ont ajouté une quantité de nouveaux documents puisés aux sources de l'histoire, de la jurisprudence, de la médecine. Il nous semble que ce soit pour la première fois que tous ces articles puisés dans différents ouvrages sont réunis en un tout.

Héloïse amante et dupe d'Abélard

C'est une bien vieille histoire que M. Maurice de Waleffe a entrepris de nous conter à nouveau, non plus à la manière d'une légende, mais à la façon d'un roman qu'il s'efforce de rendre vécu. Son récit se veut tellement éloigné de la légende qu'il en devient un roman à thèse, une presque plaidoirie pour Héloïse, plus exactement un réquisitoire contre Abélard.

Ceux qui n'ont perçu qu'à travers l'esprit montmartrois ces fantômes d'une histoire lointaine, ou n'ont connu les deux héros de ce qu'ils savaient un drame, que par les cadavres de pierre saintement endormis sous la dalle de leur gothique refuge du Père Lachaise, seront certes heureux de vivre ces deux vies en la compagnie peut-être trop franche de M. de Waleffe.

Je ne veux point dire par là que M. de Waleffe a eu tort de préciser certains traits de son personnage d'Abélard qu'il a cru être exacts, qu'il a vus en quelque sorte, seulement n'éclaire-t-il pas les ombres de cette très mystérieuse histoire avec des lueurs un peu trop modernes. Et la lettre qu'il prend comme appui de sa thèse — puisse thèse il y a — n'est-elle pas l'œuvre d'un posthume historiographe peu sympathique au maître ?

Ce sont d'abord de très précieux détails domestiques sur la vie de ce moyen-âge

qui n'est plus roman et qui n'est point encore gothique. Le bon chanoine Fulbert a une nièce — une nièce dont, paraît-il, il ne faudrait point exiger d'extrait de naissance dûment dressé — bref, une nièce, belle cela va sans dire, passionnée pour l'étude des lettres, des arts, de la scolastique. Ce qui lui plaît en cette scolastique est bien plutôt le maître Abélard que la science de discuter en elle-même. Et dans le grouillement des escoliers, nous suivons la jeune fille dont Abélard, toujours d'après M. de Waleffe, fera un martyr.

La commence le réquisitoire : Abélard obtint de s'installer dans la maison du chanoine avec l'intention formelle de séduire la douce Héloïse ; l'événement confirme son désir. Abélard est satisfait de lui-même ; il ne s'émoussait point de la découverte d'une faute qu'il tâchait lui-même de rendre scandaleuse. Du reste, le bon Fulbert pardonnera pour l'instant et Héloïse rêvera d'un éternel amour. Dans le profond de la Bretagne, elle donne naissance à un fils. Tandis qu'elle demeure au loin, à Paris Abélard est accusé d'enlèvement. C'est ainsi que cette exécution était plus humiliante que réellement douloureuse, et puis les chirurgiens étaient paraît-il, gens fort habiles. Abélard en conçut un dépit extrême dû bien davantage à l'impossibilité où il serait désormais de devenir évêque — les embauches ne pouvant briguer les hautes charges ecclésiastiques — qu'à la brutalité barbare de l'exécution.

Abélard est un arriviste, et de la race des cyniques ; M. de Waleffe nous le répète et tente de nous le prouver par le récit de la vie de son personnage. Prieur de l'abbaye de Saint-Gildas — une abbaye vraiment infernale, durant qu'Héloïse couvre de sa grande sainteté les scandales qu'elle ignore d'un couvent d'Argenteuil tellement fameux que la police royale en fut clore les portes ; il devient précheur de grandes causes, fondateur du Paraclet, dont Héloïse sera l'abbesse ; enfin il revient sur la montagne Sainte-Geneviève où sa voi jettera les derniers échos d'une foi peut-être morte, mais qui se défend d'être hérétique. Ici s'arrêtera sa course ; la haine de Bernard le fera condamner au Concile de Sens en l'an 1144, et vaincu, humilié, mourra loin d'Héloïse, à Cluny.

M. de Waleffe a su rendre saisissante de vie ce déclin de l'existence de moines en terreur de l'enfer. L'appréhension de la mort, de l'au-delà qu'ils se plaisent à rendre horrible, qu'ils voient épouvantable à force de l'avoir peint hideux, condamne les malheureux à une agonie morale plus cruelle que la mal qui les torture physiquement.

Ce sera de mâle mort que finira Abélard, et M. de Waleffe nous certifie que ce châtiement était justement mérité. Le héros d'Héloïse n'est point grand aux yeux de son plus récent et sévère biographe.

Ce sera sur la savante abbaye du Paraclet que nous fermerons le récent livre. Héloïse y mourra lentement, et pendant vingt années, elle poursuivra dans les mystérieuses ombres des décades du cloître l'impression de l'idéal qu'elle n'a jamais qu'entrevu. Vieillesse et courbée, elle vague par les allées de buis, comme flottante parmi ses robes de laine, on ne sait à vrai dire si c'est un fantôme qui passe ou une femme qui va...

Telle fut la mystique Héloïse qui sera sainte ; tel a été l'habile Abélard qui demeurera grand.

Car je crois que les précisions de M. de Waleffe, bien qu'utiles à noter, n'ont point à l'encontre d'une légende qui dès longtemps a su s'appuyer sur de l'Histoire.

Régis MALAVACH.

CORRESPONDANCE. — Sous cette rubrique, nous donnerons à nos amis de Lyon et des autres universités, tous les renseignements qu'ils pourraient désirer sur les études. Lyon : cours, inscriptions,

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Envoi sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 fr. de livres par an).

Sommaire du numéro du 20 août

Partie littéraire :

Edouard Herriot : En Dalmatie (I). Impressions de route (Avec deux cartes). — Péladan : L'Enfant dans l'Art (A propos de l'Exposition de Bagatelle). — Marius-Ary Leblond : L'Enfance créée de Pierre Desrades (IV). — Emile Magne : Une station thermale au dix-septième siècle : Le mouvement des idées : un roman de mœurs révolutionnaires. — Jean Chantavoine : Chronique musicale : Sur Robert Schumann. (A propos de son centenaire.)

Les Faits et les Idées au jour le jour. — Revue des revues françaises. — La Vie mondaine et familiale. — La Vie musicale. — La Vie pratique et médicale. — Chroniques agricoles, sportive et financière.

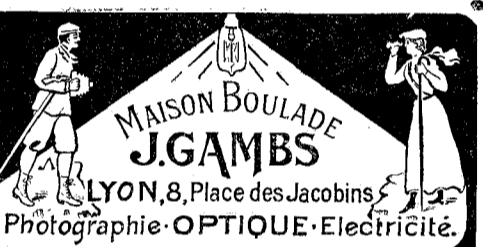
Partie illustrée :

Le circuit de l'Est. — Stations thermales d'autrefois. — En Dalmatie. — L'Enfant dans l'art. — Le nouvel ambassadeur d'Espagne. — Actualité.

L'Instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Echos des Spectacles

THEATRE-CASINO-KURSAAL. — Soirées de gala et soirées mondaines vont maintenant se succéder régulièrement le mardi et le vendredi pour les débuts des artistes et des attractions, de sorte que le programme se renouvelle entièrement chaque semaine. Mardi c'était soirée mondaine pour les débuts de la séduisante danseuse et chanteuse Pomponette, de la Scala de Paris, qui a été très applaudie, de même Satan et Vénus, dans leur numéro à transformations instantanées, faisant d'une superbe Galathée une élégante diabolique. Mlle La Reyna, chanteuse fantaisiste de l'Oratorio de Paris, et les deux Galways, acrobates équilibristes du Ronscher de Vienne, ont été parfaitement accueillis. *Déballons des Ballons*, la revue en un acte si finement



Union des Métallurgistes
LYON, 2, Place Gallot, 2, LYON

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE, ÉLECTRICITÉ MÉDICALE

Installations d'hôpitaux et de cliniques. Etudes et devis sur demande

En raison du mode d'Association et du peu de frais généraux que nous avons, il nous est permis de livrer notre marchandise à des PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE.

AUX GALERIES MODERNES - Edmond VESIN
55, Place de la République, LYON

ACCESSOIRES POUR CYCLES, AUTOS ET MOTOS

Seuls constructeurs des Agence de la

CYCLES "FULGOR" MOTO-RÈVE

Modèles garantis recommandés

à route libre et freins pneus Dunlop... 180 fr.
à deux ou trois vitesses... 210 et 225 fr.

4 cylindres à magnéto... 725 fr.
2 cylindres à magnéto... 875 fr.

interprétée par M. Darbon et Mme Nord, a été jouée jeudi et, plus encore que pour la première, elle a été très longuement applaudie. Vendredi 26, grande soirée de gala ont commencé les représentations de pièces en un acte que M. Rasimi a décidé de faire entrer dans la composition du programme durant toute la saison du music-hall. Ces pièces vont constituer un spectacle particulièrement intéressant, tant par leur choix que par leur interprétation hors ligne. M. Rasimi a voulu que le public lyonnais soit aussi favorisé que le public parisien, et ce sont les artistes de la création qui viendront successivement en représentation à Lyon se faire applaudir dans les principaux rôles. La série de ces représentations a commencé vendredi par *L'École des Chastes*, opérée en un acte de M. Paul Franck, musique de M. Edouard Mathé, jouée par Mlle Y. Maeloc, du Théâtre des Capucines de Paris. Cette soirée de gala comportait également les débuts de Mlle Marianni, du Tréteau Royal de Paris ; les 5 Demwartz, voltigeurs main à main, numéro comique avec une femme porteur ; les 6 Colbergs, instrumentistes du Colléso de Lisbonne ; M. Sorius, comique genre Polin, de Parisiana de Paris ; Mlle Lucy Delmai, diseuse à voix de la Scala de Paris ; M. Carriel, comique genre Darius M.

SCALA. — Le directeur de l'American Biograph, L. Nerson, s'installe définitivement à Lyon et est maintenant propriétaire de la Scala où il fut si remarqué la saison dernière avec ses projections animées. C'est mercredi 31 août que s'ouvriront les portes de ce coquet et si central établissement, qui continuera à être le meilleur marché de tous les spectacles de Lyon, où, en ouvrant son premier théâtre, le but poursuivi par la direction de l'American Biograph est d'élever la « photographie animée » au plus haut sommet de l'utilité et de l'art en ne produisant dans son théâtre que des vues instructives, des Voyages dans le monde entier, les Industries les plus diverses de tous les points du globe, les Sports de tous les pays et les sites les plus merveilleux pris par ses opérateurs aux quatre points cardinaux.

Pour réaliser ce programme, la puissante organisation de l'American Biograph a développé son reportage photographique de telle manière qu'il lui sera possible de donner à son public les événements intéressants du monde entier avec une rapidité extraordinaire, et si cela est matériellement possible, le jour même de l'événement.

Rappelons que l'American Biograph a montré dernièrement à Lyon sa vitalité en donnant les Vues suivantes qu'aucun cinématographe de la capitale n'a pu concurrencer : Les Grandes Chasses de Roosevelt en Afrique ; le Dirigeable allemand « Zepplin II » ; les Manifestations « Clément-Bayard » ; les Manifestations du 1^{er} Mai au Bois de Boulogne ; Le raid Londres-Manchester par Louis Paulhan ; les Inondations de Paris, au jour le jour, etc., etc.

L'American Biograph est donc le « Journal vivant » des événements du jour, qui se fait scrupule de montrer dans

leur authenticité la plus absolue, sans recourir à des moyens plus ou moins honnêtes de truquage et à des trompe-l'œil.

Le programme de l'American Biograph ne comprendra jamais rien qui puisse choquer les goûts et les sentiments les plus délicats ; et il sera permis de passer quelques heures à l'American Biograph d'une manière saine, instructive et intéressante — sans pour cela que la gaieté soit bannie, le spectacle comprenant toujours de bonnes vues comiques qui plaisent à tous.

OLYMPIA MUSIC-HALL. — Encore une semaine qui permet aux nombreux habitués de notre luxueux music-hall estival d'apprécier un prodigieux spectacle avec les extraordinaires débuts de vendredi dernier, parmi lesquels on remarque de beaux numéros attractifs ne pouvant subir de comparaison ; des vedettes artistiques dont la réputation est établie et des chanteuses au talent éprouvé. C'est donc un copieux programme que l'on trouve tous les soirs à l'Olympia où, parmi les vingt numéros se succédant de huit heures à onze heures et quart, les Calbas triomphent en provoquant la plus exubérante gaieté ; excentricité de la plus haute originalité, vingt minutes consécutives on est empoigné par le fou-rire, rien de plus drôle, rien de plus divertissant que les multiples cascades de ces trois fantastiques acrobates ; par contraste, le public admire le travail de titans des quatre Héraclès, athlètes équilibristes doublés d'acrobates audacieux ; et quel joli numéro de force et d'équilibre présenté par les frères Willo. Jems est un adroit caricaturiste d'une habileté déconcertante, trois coups de fusain, et il présente des typos les plus divers. La série des étoiles est certainement bien au-dessus de la normalité de certains artistes que l'on qualifie pompeusement de ce titre en tête d'affiche et qui désillusionnent le public s'attendant à quelque attrait artistique et ne voyant qu'un numéro bien ordinaire. A l'Olympia, les étoiles présentées comme telles répondent toutes à la vedette donnée ; aussi, pour

(Voir la suite à la page 4.)

9, Place des Jacobins, LYON

PETIT PARIS

LINGERIE, BLANC, BONNETERIE

Réduction aux Membres de l'Université

PARIS-LONDRES MAX
ENGLISH TAILOR

7, Rue Président-Carnot

PARIS-LONDRES habille bien

PARIS-LONDRES habille jeune

RÉDUCTION AUX MEMBRES DE L'UNIVERSITÉ

La LIBRAIRIE THÉOPHILE GORAUS
67, quai de l'Hôpital, LYON

LIVRES

REPOND À TOUTE OFFRE D'ACHAT ou de VENTE de LIVRES D'OCCASION EN TOUTS GENRES

EUMICTINE

INDICATIONS : Blennorrhagie, Cystite, Néphrite, Pyélonéphrite, Pyurie, Bactériurie, Phosphaturie, Aménorrhée, Lithiase rénale, etc., etc.

8 à 12 capsules par jour. — Toutes pharmacies et Pharmacie du Roule, 71, avenue d'Antin, Paris. — Prix : 4 fr. 50 trancs

un commissionnaire. Au cours des affaires suivantes, il se présentera sous l'aspect d'un vénérable monsieur à lunettes d'or, et c'est ainsi seulement que ses chefs le connaissent. J'ai cité plus haut son portrait dans l'article d'Orceival. A propos du « Dossier 113 », il expliquera un jour à Fanferlot que ce qu'il faut modifier surtout, ce sont les yeux, sans quoi on est reconnu par le regard. Tout cela est admirable, mais je crains fort que le secret de ces recettes merveilleuses ne soit perdu : le camouflage qui consiste dans le déguisement est fort pratique, celui qui comporte le grimage est à peu près impossible dans l'immense majorité des cas ; j'aurai l'occasion d'y revenir, et à propos de Sherlock, et à propos des policiers véritables. Mais je voudrais dès maintenant citer un passage excellent de Gaboriau : c'est celui où il déplore cette allure spéciale dont la plupart des agents ne savent pas se départir et qui les fait déborder à une lieue : le plus obtus des boutiquiers flaire à vingt pas « un grand homme à moustaches et à feutre luisant, le cou emprisonné dans un col de crin, vêtu d'une redingote noire rapée, scrupuleusement boutonnée sur une absence complète de linge ». Le type a pu varier d'aspect ; il n'a pas cessé d'exister.

Quant à la seconde opération de Lecoq, celle qu'il emprunte à Tabaret, la construction de l'hypothèse, on ne peut nier qu'il y soit personnellement admissible. Chose amusante, cette méthode que Tabaret qualifiait d'inductive, Lecoq l'appelle déductive (8), quitta à y voir un mélange d'induction et de déduction (9) ; c'est ce qu'on appelle n'être pas entêté ; et c'est peut-être aussi qu'il ne s'agit là ni de l'une ni de l'autre, et que la police n'est pas une science. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Et, s'il faut résumer maintenant cette revue d'œuvres policières, c'est par un double et très vil éloges qu'il me faudra commencer. Le roman de Gaboriau est à la fois très original et remarquablement vraisemblable. Original, en ce sens que nul avant lui n'avait campé ces types devenus justement populaires ; vraisemblable en ce que ni les affabulations, ni les personnages ne s'écartent de ce qu'on voit dans la police réelle. Je ne veux pas dire que les affaires racontées soient des

(8) M. Lecoq, p. 191 de l'édition Arthème Fayard.

(9) Le Crime d'Orceival, p. 78, édit. originale.

crimes moyens, des faits-divers sans relief ; elles appartiennent, bien au contraire, à la catégorie de ces drames qui affolent l'opinion publique et passionnent les esprits, mais elles ne sont pas plus horribles, ni plus compliquées que nombre de procès modernes : l'assassinat de la duchesse de Choiseul est comparable comme scandale, à l'histoire de Sairmeuse ; le crime d'Orceival n'est pas plus inouï que le procès de Mme Lafarge, et il y a, certes, moins de romanesque dans l'affaire Lerouge que dans l'affaire Steinhil. Et, d'autre part, il y aurait énormément à apprendre, pour les agents de police, dans la lecture de Gaboriau. Dans la seconde partie de ce livre, je m'efforcerai d'établir qu'on peut faire aussi bien et mieux que Tabaret et Lecoq ; mais quel abîme sépare ces policiers modèles de nos détectives contemporains. Pas un ne possède, je ne dis pas seulement cette logique et cette maîtrise dans la conduite d'une enquête, mais ces connaissances techniques, si dépassées maintenant dans les laboratoires, si strictement inconnues encore dans les services de la Sûreté. Pas un agent français sur mille ne saurait suivre une trace comme Lecoq dans l'affaire de Sairmeuse, ni reconstituer un crime comme Tabaret dans l'affaire

Lerouge. Et si l'on peut mettre entre les mains des policiers des livres plus nécessaires et plus au courant des progrès modernes de la technique, on n'en saurait trouver qui doivent les faire rougir davantage de leur ignorance. Quarante ans après les livres de Gaboriau, les méthodes, pratiques cependant et nullement romanesques qui y sont décrites, sont inconnues des policiers.

Je sais bien que cette lecture n'est point sans quelques désagréments : Gaboriau n'est pas un styliste. En outre, comme beaucoup d'autres et non des moindres, il aime à dérouler l'action dans les milieux les plus fermés. Ce ne sont que ducs et marquises, mais ce n'en est pas le langage, et ce n'en sont les usages que très à peu près. On est un peu surpris de voir, dans les colloques les plus intimes, des parents très proches s'appeler par leurs titres nobiliaires, au point que l'on se prend parfois à douter si la tirade commencée par le duc n'est pas achevée par un valet de pied. Gaboriau avait eu des débuts pénibles : il avait servi, dans sa jeunesse, un fabricant de papillottes en qualité de camionneur ; il est resté, chez cet admirateur des marquises, certains détails où le confiseur se marie au charretier. Mais ce sont là pec-

cadilles : il nous chaut assez peu que certaines inélegances émaillent un discours d'ailleurs suffisamment perlé d'in-correctes et semé de fautes de français, pour que nous ne courrions, à nul moment, le risque de nous croire occupés à lire une œuvre littéraire. Sous cette forme démunie de charmes allicians, le fond seul nous attire, et c'est ici la chose qui importe. Or, ce fond, ce sont les aventures possibles de criminels, qui ne sont ni des monstres romantiques, ni des femmes fatales ; ce sont les travaux de policiers qui ne sont ni des héros impeccables, ni des sorciers : les policiers de Gaboriau se trompent parfois, et c'est leur plus grand mérite, parce qu'ainsi ils touchent à l'humaine réalité. Tabaret a failli envoyer un innocent à la guillotine, Lecoq n'ose pas reconnaître le duc de Sairmeuse : ils sont faillibles, mais ils sont très forts. Et ainsi ces policiers de roman ressemblent à des policiers véritables qui auraient une technique excellente, que tous doivent acquiescer, et une intelligence supérieure, que l'on doit souhaiter à beaucoup et reconnaître à quelques-uns. Les policiers de Gaboriau, c'est les policiers de roman d'il y a un demi-siècle, et les policiers réels de demain.

CHOCOLAT MENIER
CACAO - MENIER

A LA GRANDE MAISON

LYON, Place de la République, LYON

CHASSE VÊTEMENTS

Chapellerie Chaussures

TAILLEUR CIVIL ET MILITAIRE

Maison fondée en 1885

J. RUETTARD Fils

61, Rue de la République

LYON

Spécialité d'uniformes pour officiers de réserve — Officiers du cadre auxiliaire, Médecins, Pharmaciens, etc.

Décorations françaises et étrangères

AU CHEVAL BLANC

Spécialité de Linoléum pur liège

et incrusté, Tapis, Moquette, Toile cirée

Grand choix de dessins nouveaux et des

premières marques

BÉRARD

La plus ancienne de Lyon, fondée en 1810

32, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

TELEPHONE 43-39

VÉRITABLE CITRONNADE BIGALLET

SOMMAIRE
Du numéro du LYON UNIVERSITAIRE

Du 19 Août 1910

1. Une page de l'année terrible (J. Janin).
2. Les Facultés.
3. Agrégation des sciences physiques.
4. Les ingénieurs des mines.
5. Hygiène scolaire.
6. Chronique littéraire.
7. Congrès national de sténographie.
8. Le diplôme de pharmacien.
9. Bibliographie.
10. Feuilleton du « Lyon Universitaire » : Les Policiers dans les romans d'Emile Gaboriau.
11. Sommaire du numéro précédent.

Le LYON UNIVERSITAIRE insérera volontiers toutes communications relatives aux œuvres scolaires, post-scolaires, universitaires populaires, petites « A », etc. Il donnera en un mot la plus large hospitalité à toutes les œuvres qui se proposent d'élever le niveau moral et intellectuel de l'ouvrier.

se rendre à l'évidence, n'a-t-on qu'à constater le colossal succès remporté chaque soir par Lucre Berthyl, de Parisiana, une diseuse de bonne école ; Dallys, un élégant chanteur de genre, transiuge de l'élégance de Paris ; ainsi qu'Aber, un joyeux comique à voix dont le répertoire sans cesse renouvelé plait énormément. Dans cette pléiade de chanteurs et de chanteuses qui, au programme, précède les attractions et les étoiles, on ne compte que de bons artistes acclamés frénétiquement chaque soir. C'est donc un spectacle extraordinaire que l'on trouve à l'Olympia, ce superbe Eden de verdure. Dimanche 28, grande matinée. Jeudi 1er septembre, matinée à prix réduits.

A L'HORLOGE. — Réouverture en septembre. Transformation de la scène. Installation d'un rideau de fer. Grandes améliorations. Et toujours 137, à 145, cours Lafayette.

Réouverture des Folies-Dramatiques. Tableau de l'Apprenti. — On rentre, on rentre, ou l'on s'apprête à rentrer ! Malgré les beaux jours tardifs dont nous sommes enfin gratifiés, à la limite d'un été qui a été maussade, pourri, on commence à boucler ses malles, ses valises à la mer, aux villes d'eau et à la campagne, pour regagner les cités, les ruches bourdonnantes où appellent les affaires.

Déjà quelques music-halls, encouragés par le mauvais temps, ont ouvert leurs portes et les théâtres commencent le nettoyage afin de rouvrir les leurs, les uns en septembre, les autres en octobre.

Le Théâtre des Folies-Dramatiques, la coquette salle des Brotteaux, si heureusement créée l'année dernière par le sympathique M. Bonnard, sera un des premiers à convier le public à aller applaudir sa nouvelle troupe dont nous pouvons dès aujourd'hui donner la composition :

ADMINISTRATION : MM. Bonnard, directeur ; Propriétaire ; de Contil, administrateur ; Dargenson, régisseur général.

ARTISTES (hommes) : MM. Dargenson, grand premier rôle ; Bunis, grand troisième rôle ; Morel, jeune premier rôle ; premier rôle ; Dubois, jeune premier amoureux ; Léger, jeune comique ; Riéval, grand premier comique ; Maurice, père noble, rôles de composition, rôles distribués.

ARTISTES (dames) : Mmes Leriche, grand premier rôle ; de Montbel, première du rôle, premiers rôles marqués ; Bunis, jeune premier rôle ; Maurel, jeune première, ingénuité ; Riéval, soubrette, grande coquette ; Flora Bonnard, ingénuité ingénuité ; Darcy, deuxième ingénuité ; Dargenson, utilité, rôles distribués.

Les débuts de la troupe auront lieu le mercredi 17 septembre par une pièce inédite en trois actes, de M. Joseph Manin, *Courtsane*, qui aura certainement le plus grand succès, étant donnée la personnalité de l'auteur lyonnais si apprécié et dont on se souvient encore du retentissant succès dans « 1812 », joué au même théâtre la saison dernière.

On voit par la composition de la troupe qui précède et par le choix des auteurs, que M. Bonnard n'a absolument rien laissé de côté afin de satisfaire son ama-

ble public qui l'a si vivement soutenu la saison dernière avec une présence assidue aux spectacles dans sa tentative de décentralisation artistique qui, du reste, a été pleinement couronnée de succès. Au cours de cette saison, on fera mieux entendre, au gré du théâtre de la rue Tronchet, jolies aux éléments dont M. Bonnard pourra disposer avec sa troupe. Quelques-uns de ses pensionnaires ont tenu, en effet, des rôles importants sur les meilleures scènes de la capitale.

Nul doute que, comme l'année dernière, les Folies-Dramatiques ne soient d'assaut le 17 septembre. On est certain d'y passer une fort intéressante soirée avec *Courtsane*, la pièce de Manin, pièce morale et moralisatrice s'il en fut.

CINEMA-PATHE-GROLEE. — Spectacle choisi pour les familles. Actualité et toutes les nouveautés « Pathé frères ». Orchestre symphonique. En matinée, séances d'une heure, de deux heures et demie à six heures et demie. Le soir, grande séance de huit heures et demie à onze heures.

IDEAL-CINEMA (83, rue de la République). — Toutes les actualités intéressantes, spectacle tour à tour instructif, dramatique et amusant, mais toujours moral, entièrement choisi pour les familles, entièrement renouvelé tous les vendredis. Séances continues de 3 heures à 11 heures du soir. Jeudi, dimanche et fêtes, à 2 heures.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

EXPOSITION ANGLAIS-JAPONAISE A LONDRES. — La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec la Compagnie du Nord, émet des billets d'aller et retour à destination de Paris, avec réduction de 50 %, au départ de : Genève, Chambéry, Grenoble, Lyon-Perrache, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Roanne, Modane, Valence, Avignon, Nîmes, Montpellier, Cette, Marseille, Toulon, Nice, Pontarlier, Mâcon, Chalons, Besançon. Emission à première demande, les mercredi, jeudi et vendredi. Validité jusqu'au jeudi suivant. Ces billets, valables pour certains trains désignés, sont délivrés conjointement avec des billets d'aller et retour de Paris-Nord à Londres, utilisables le vendredi, le samedi et le dimanche seulement et valables au retour jusqu'au mardi inclusivement.

Francs de bagages : 30 kilos sur le parcours P.-L.-M., 25 kilos entre Paris-Nord et Londres.

UN PROGRÈS REEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avant-

tages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et réparti en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).

Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser :

A MM. H. DE LA GRANDVILLE et A. BONDIT, directeurs, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

NOUVELLE UTILISATION DES CHEMINÉES POUR LA VENTILATION

Malgré tous les progrès du chauffage moderne, chauffage central et à la vapeur, la plupart du temps, il est impossible de se passer de cheminée parce qu'elles peuvent se montrer utiles en suppléant au chauffage central insuffisant, à fonctionnement rendu impossible à la suite d'une avarie quelconque ou en aidant à la ventilation permanente des locaux occupés.

Aujourd'hui, il n'est plus contestable que la ventilation d'un appartement doit être une des premières préoccupations d'un architecte comme du locataire soucieux de sa santé et qui ne veut pas respirer un air rendu nocif par les émanations, les gaz, etc., provenant des différentes sources de viciation de l'air, de chauffage d'éclairage, de la respiration, les fermentations diverses des aliments, les poussières soulevées par la marche, etc.

L'aéro-aspirateur A. Longhi, dû à un constructeur lyonnais, est un appareil que sa simplicité, son prix modique (21 francs), la facilité de sa mise en marche doit faire accepter dans toutes les maisons particulières, comme il l'a été par l'Etat (Postes, etc.) à la Ville de Lyon et les Hôpitaux, etc.), à la suite des expériences qui ont démontré qu'il entraîne un changement d'air lent et progressif sans produire ni abaissement de la température ni courant d'air, et qu'il chasse les mauvaises odeurs, les gaz, les poussières et la vapeur d'eau.

Ce petit appareil se compose d'une roue à ailette faite à l'exporte-pièce qui est mobile autour d'un axe en acier, muni de centres pivots avec graisseur et s'appuyant sur de la fibre. Sa marche est absolument silencieuse, et il est démontable pièce par pièce.

L'aspirateur A. Longhi se place dans un trou percé dans une cheminée dont il excite toujours le tirage. De cette façon, il présente une double conséquence hygiénique très heureuse, puisqu'à la fois il favorise la ventilation et l'évacuation des déchets nocifs du chauffage. C'est grâce à l'appareil A. Longhi que la cheminée mérite le nom de « poumons d'habitation ».

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES

Location, Réparation, Installation

Maison V^o ROBIN & ses Fils

FONDÉE EN 1855

Atelier et Magasin : 38, Quai Gaitillon, LYON (Ancien Quai de la Charité)

Conditions spéciales pour les Étudiants et les membres de l'Université lyonnaise

A LA GRANDE AVERSE

39, Passage de l'Argue, LYON

FABRIQUE DE PARAPLUIES, OMBRELLES ET CANNES

MAISON DE CONFIANCE

Spécialité de recouvrements et réparations en tous genres

Prix spéciaux pour les étudiants et les membres de l'Université

PRIX MODÉRÉS

PLOMBIÈRES-les-BAINS (Vosges)

Eaux thermales sédatives

Reconnues les plus radio-actives

27 sources chaudes, 750 mètres cubes par jour

Dyspepsies, Rhumatismes, Maladies de la femme, Entérites, Goutte, Maladies nerveuses et cutanées, Affections du foie

Traitement spécial des affections respiratoires

Eaux minérales

Source ALLIOT

Action calmante. — Très légères à l'estomac

Avec une pureté incomparable

Facilité d'expédition par bonnettes ou bouteilles

COUPELLERIE EN TOUS GENRES

A. MOREL

19, Rue Auguste-Comte, LYON

RASOIRS DE SURETÉ ET TONDUSES

Couverts métal blanc argentés, modèles riches et ordinaires

COUPEUX ET CISEAUX

Aiguillage et réparations tous les jours. Travail soigné

Orthopédie, Bandages

APPAREILS ORTHOPÉDIQUES EN TOUS GENRES

Ano. Mals' ACHARD-MILHET

E. DOUISSET, S^r

95, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

BANDAGE PNEUMATIQUE

BREVETÉ S. G. D. G.

Bas pour varices, Spécialité de ceintures sur mesures

ABONNÉS - SOUSCRIPTEURS

recommandés par le LYON-UNIVERSITAIRE

LIBRAIRES

Henry GEORG, 36, passage de l'Hôtel-Dieu, Libraire des Facultés de Lyon, reçoit toutes les nouveautés.

P. MORAND, 19-28 rue du Plat, Librairie, Papeterie, Imprimerie.

M^{me} RAMBAUD-COLLET, r. Vendôme, 109 111-113, p. c. Morand. Prix modérés

Paul BIONDETTI, Bandagiste-Herniaire, Mécanicien-Orthopédiste. 71, rue de la République, LYON

Photographie d'Art et d'Industrie

de MÉDECINE et de CHIRURGIE

CH. VOLATIER

Successeur de J. GARCIN

Maison fondée en 1853

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES DE PRÉCISION - FOURNITURES

50, rue Childebert (au 1^{er}) LYON

Annexe : Péristyle du Grand-Théâtre

AU CHINOIS

11, Rue Centrale, LYON

(Entre la rue Dubois et l'église St-Nizier)

Fabrique de PAPIERS PEINTS Imitation vitraux

Spécialités d'articles lavables pour clinique, hôpitaux, chambres de malades, etc.

Papiers sanitaires lavables, Tekko (imitation soierie), Salubre (toiles peintes), solides à la désinfection et à la lumière. — Sur demande envoi de collections.

FARINES POUR RÉGIMES

Diabète, dyspepsie, entérites, etc.

PAINS ET PÂTES AU GLUTEN

Légumes secs toujours renouvelés

H. LENOIR

12, Place de la Miséricorde, LYON

Maison spéciale pour le transport

des Malades et des Blessés

A TOUTES DISTANCES

Par Voiture-Ambulance, Automobile, Chaudière à la Vapeur et de derrier perfectionnement

Voitures-Ambulances à Chevaux à Roues Pneumatiques des plus confortables

Jean MOUTIN

LYON, 6, quai Gaitillon (Près la place de la Charité)

— Téléphone 28-70 —

FABRIQUE de BIJOUTERIE et JOAILLERIE

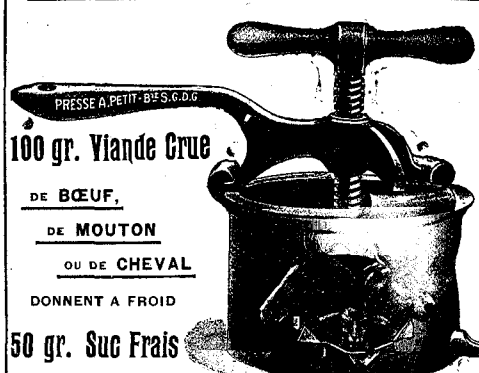
Anciennes Maisons J. PILLET et BRAISAZ

PH. MATHÉ & C^{ie}

SUCCESSEURS

41, Rue Mercière, LYON

Succursale à PARIS : 59, rue des Archives



100 gr. Viande Crue

DE MOUFON

OU DE CHEVAL

DONNENT A FROID

50 gr. Suc Frais

AVEC LA

PRESSE A. PETIT

38, Boulevard des Brotteaux, LYON

Le propriétaire-gérant : PAUL MALOT

Imp. WALTENER et Cie, 3, rue Stella, Lyon.

L'ENVELOPPE-TOURISTE. L'ENVELOPPE-TOURISTE ILLUSTRÉE, spécialement créée pour favoriser l'essor du Tourisme en France. L'ENVELOPPE-TOURISTE est d'intérêt local dans chaque ville. Tous les Commerçants sont intéressés à répandre l'ENVELOPPE-TOURISTE qui porte au loin la réputation et les avantages que l'on trouve dans leur Ville, à l'aide d'une série de vues et de notices imprimées sur l'ENVELOPPE-TOURISTE. POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'adresser à l'Imprimerie WALTENER & C^{ie} 2, place du Caire, PARIS

Hors Concours DEMANDEZ PARTOUT LE SUC SIMON Liqueur Select Très Digestive DÉLICIEUSE A L'EAU GLACÉE

MAISON BÉNEVOLE Breveté S. G. D. G. — 15 Médailles Or J. DENEUX, Gendre, Successeur LYON, 48, Rue de la République OPTIQUE SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE Verres Isométriques INSTRUMENTS D'OPHTALMOLOGIE MÉTÉOROLOGIE, PHYSIQUE, — STÉRÉO-JUMELLES Jumelles Théâtre, Courses, Campagne. — Stéréo-Jumelles à prismes toutes marquées Thermomètres Médicaux contrôlés par l'Etat GÉOLOGIE ; Ébullioscopes pour l'essai des vins DENSIMÈTRE-PÈSES pour tous liquides JOUETS SCIENTIFIQUES — LUNETTES POUR AUTOMOBILISTES

COFFRES-FORTS BAUCHE LYON-Président-Barnot, 7

Société Anonyme des Plaques et Papiers Photographiques A. LUMIÈRE & ses Fils PLAQUES - PAPIERS PELLICULES PRODUITS CHIMIQUES CINÉMATOGRAPHE Envoi franco du Catalogue sur demande

LYON UNIVERSITAIRE HEBDOMADAIRE Administration et Rédaction, 3, rue Stella, Lyon PROGRAMME I. Nouvelles de la vie universitaire lyonnaise. II. Bulletin officiel des actes administratifs universitaires. III. Études du mouvement pédagogique dans les divers ordres d'enseignement : primaire, secondaire, supérieur, public et privé. IV. Informations sur le mouvement de l'éducation sociale dans les œuvres post-scolaires. V. Compte-rendu des réunions de Sociétés de culture sociale. VI. Publications lyonnaises : livres, revues, journaux, estampes, etc. VII. L'œuvre des imprimeurs, éditeurs et libraires lyonnais. VIII. Activité scientifique des Facultés lyonnaises. IX. Les grandes Ecoles. X. L'Université des Arts. XI. Les grandes collections lyonnaises : leur développement. XII. Les expositions lyonnaises. XIII. Articles originaux : pédagogie, économie, industrie. XIV. Études d'histoire lyonnaise. XV. Études d'art lyonnais. XVI. Programme hebdomadaire pour Lyon des conférences, cours publics, excursions. XVII. Tableau des divers examens.

La SUPPRESSION des POMPES DE TOUS SYSTÈMES et Couvertures des Puits ouverts PAR LE DESSUS de PUIXS de SÉCURITÉ ou ÉLEVATEUR D'EAU d'ÉVÈTES profondeurs Les Docteurs conseillent, pour avoir toujours de l'eau saine, d'employer le Dessus de Puits de Sécurité qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. N'ayant nullement besoin de pompe, il est facile à installer, système breveté hors concours dans les Expositions, se plaçant sans frais, et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre. Prix 150 fr. Paiement après satisfaction. De plus est envoyé à l'essai et repris sans aucune indemnité s'il ne convient pas. Envoi franco du catalogue ainsi que du duplicata du Journal Officiel concernant la loi sur les eaux potables votée et promulguée le 19 février 1902 et mise en vigueur le 19 février 1903. S'adresser à MM. L. JONET & C^{ie} & RAISMES (Nord) Membre de la Société d'Hygiène de France. Co-sponsors de la Compagnie des chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et d'autres grandes Compagnies ainsi que d'un grand nombre de Communes. Membre de Jury, Hors concours Ville de Paris, Exposition de 1900. Fonctionnant à plus de 100 mètres. — NOMBREUSES RÉFÉRENCES ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS Les numéros de « Lyon Universitaire » des années précédentes (sous réserve des dates épuisées), sont en vente au bureau du journal, au prix de UN franc.

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon

Maison fondée en 1709 WALTENER & C^{ie} 3, Rue Stella, 3 ET RUE GROLEE, 14 (Près la Place de la République) Téléphone 15-39 Maison à PARIS : 2, Place du Caire Le Matériel le plus important et entièrement neuf Propriétaires du Moniteur Judiciaire, imprimeurs du Lyon Universitaire et de nombreux journaux hebdomadaires, de Sociétés savantes, des Corporations de MM. les Officiers ministériels, du XIV^e Corps d'armée, etc., etc. impressions commerciales, administratives et de luxe. Actions, obligations, titres divers en toutes lettres. — Journaux quotidiens sur rotatives. — Revues, albums, catalogues, prix-courants, etc. Spécialité d'articles de tous formats. — Journaux quotidiens sur rotatives. — Ouvrages de luxe et en simili-gravure. Publications illustrées. Spécialité d'Affiches pour MM. les Officiers ministériels RAPIDITÉ D'EXÉCUTION défilant toute concurrence

LYON UNIVERSITAIRE HEBDOMADAIRE RÉDACTION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS et ANNONCES : Rue Stella, 3, LYON Bulletin de Souscription Je soussigné (1) demeurant à (2) désire m'abonner pour un an au « LYON UNIVERSITAIRE », moyennant la somme de sept francs payable à présentation de la quittance. le _____ 1902. SIGNATURE : (1) Nom et prénom. (2) Adresse. NOTA. — Prière de détacher et de retourner ce bulletin, revêtu de votre signature, à M. l'Administrateur du LYON UNIVERSITAIRE, Rue Stella, 3.